

PENSER LE PAYSAGE

Informations pour le personnel enseignant



Les enseignant-e-s aident à découvrir le paysage. Les élèves apprennent en jouant dans le paysage et avec ses éléments.



Un ruisseau revitalisé traversant une zone urbaine offre des possibilités de jeu pour les enfants et un habitat pour les plantes et les animaux.

LES PAYSAGES – UN SUJET IMPORTANT POUR L'ÉCOLE.

Cher-e-s enseignant-e-s des degrés primaire et secondaire

Les sujets liés au paysage revêtent un rôle primordial à l'école. Du début de la scolarité au degré secondaire, la réflexion intégrée, orientée vers des solutions, visionnaire, géographique et durable peut et doit faire l'objet d'un encouragement ciblé. Les élèves sont ainsi préparés à leur futur rôle de citoyen-ne-s responsables, amenés à s'exprimer par les urnes sur des questions relatives au paysage.

La présente brochure « Penser le paysage » est conçue comme un support analytique pour vos cours, en mettant en exergue l'impact du paysage sur la qualité de vie, aujourd'hui comme demain.

Le Plan d'études romand (PER) renvoie à la notion de paysage, pour chacun des cycles.

Au cycle 1, c'est le cas par exemple de l'objectif SHS 11: « Se situer dans son contexte spatial et social en explorant l'espace vécu et l'espace des autres (activités humaines), en exprimant sa perception ».

Au cycle 2, on trouve le SHS 21 : « Identifier les relations existantes entre les activités humaines et l'organisation de l'espace ».

Au cycle 3, on trouve le SHS 31 : « Analyser des espaces géographiques et les relations établies entre les hommes et entre les sociétés à travers ceux-ci ».

Souvent, les notions d'« espace » et de « paysage » sont utilisées comme des synonymes. Vous trouverez ci-dessous des informations scientifiques de base pour les professionnel-le-s de l'enseignement que vous êtes. Il y a également un chapitre consacré aux supports didactiques. Sur le site www.penser-le-paysage.ch vous trouverez des informations plus détaillées sur les différents thèmes abordés ainsi que des liens actualisés. Sur le site, vous pourrez également contacter les auteur-e-s et leur faire part de vos questions ou demandes.

Qu'est-ce que « le paysage » ?

Le paysage, c'est tout ce qui nous entoure et nous en faisons partie.

«< Paysage > [désigne] une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations »

(Convention européenne du paysage 2000 : Art. 1).

« Avec ses valeurs naturelles et culturelles, le paysage constitue à la fois l'habitat de la faune et de la flore (cf. biodiversité) et l'espace dans lequel la population habite, travaille, se détend et s'adonne à des activités physiques, culturelles et économiques »

(OFEV 2020a: 51).

LES THÈMES

LES PAYSAGES – UN SUJET IMPORTANT POUR L'ÉCOLE.	02	NOTRE MODE DE VIE INFLUENCE LES PAYSAGES ICI ET AILLEURS.	10
COMMENT PENSER ET APPRÉHENDER « LE PAYSAGE » ?	04	DANS QUEL TYPE DE PAYSAGE VIVEZ-VOUS ?	11
LA DIVERSITÉ DES PAYSAGES FAVORISE LA BIODIVERSITÉ ET LA QUALITÉ DE VIE.	06	LES PAYSAGES NOUS TOUCHENT.	12
LES PAYSAGES INFLUENCENT NOTRE BIEN-ÊTRE.	07	À PAYSAGE D'EXCEPTION, PROTECTION EXCEPTIONNELLE.	13
LES PAYSAGES – UN BIEN COMMUN.	08	LA DIVERSITÉ DES PAYSAGES, C'EST L'AVENIR.	14
NOUS POUVONS FAÇONNER ACTIVEMENT NOTRE CADRE DE VIE, CHACUN-E À SON NIVEAU.	09	PAYSAGES DU FUTUR : COMMENT LES CONCEVOIR ET LES METTRE EN ŒUVRE ?	15
		INFORMATIONS SUR LES SUPPORTS DIDACTIQUES	17



Vendanges en Lavaux (Saint-Saphorin, VD), l'un des 162 paysages d'importance nationale (sites IFP) en Suisse.



Lotissement Obermühleweid à Cham (ZG), aux abords aménagés en espace vert naturel.



Les lieux offrant une vue sur de beaux paysages sont prisés des excursionnistes.



Lors d'excursions, les élèves apprennent à comprendre et contextualiser les problématiques liées aux paysages.



Surface de compensation écologique à Köniz, près de Berne.

COMMENT PENSER ET APPRÉHENDER « LE PAYSAGE » ?

La perception d'un paysage peut varier : selon le point de vue adopté, différentes dimensions sont amenées à occuper le premier plan. Il importe donc de prendre conscience des différents aspects du paysage. Le **modèle « à 4 pôles »** (Backhaus et al. 2007) est utile pour nommer ces différentes dimensions et savoir reconnaître, le cas échéant, les interdépendances moins connues.

La perception individuelle du paysage ainsi que le vécu et les expériences personnelles influencent les actions de la société. En effet, l'appréciation subjective du paysage constitue la base pour sa valorisation publique et sa gestion. Les excursions constituent une approche adaptée pour apprendre à percevoir les paysages.



La pêche est un exemple de valorisation économique d'un paysage.



Nous appréhendons les paysages à travers nos sens, comme ici, en jouant au bord de l'eau.



La gestion des paysages doit être négociée au niveau politique.



Environ deux tiers de la population suisse vit dans le Moyen-Pays, souvent dans des paysages à l'urbanisation assez dense, comme ici à Lucerne-Sud.



Il existe certains paysages caractéristiques que nous ressentons universellement comme « beaux ». Nous aimons nous y immerger avec tous nos sens.

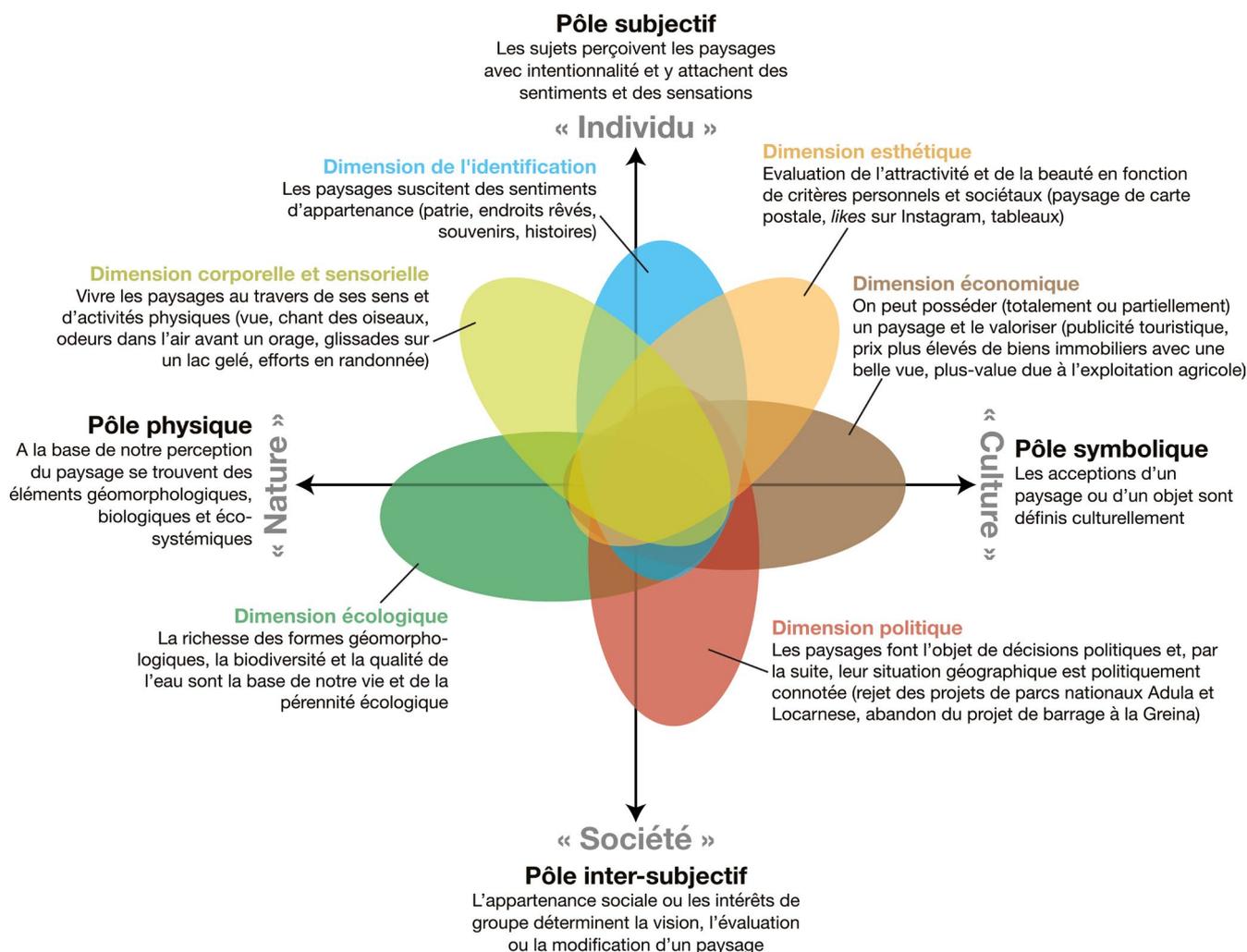


Nous nous identifions à certains paysages, par exemple à ceux de notre enfance.



Le milieu bâti et la nature s'imbriquent dans les paysages urbains : installation artistique sur la place du Münsterhof, à Zurich.

LE MODÈLE À 4 PÔLES DE LA PERCEPTION DU PAYSAGE



Les paysages ont des dimensions diverses et complémentaires.



Ce paysage alluvial à Rietheim (AG) propose des habitats très diversifiés.

LA DIVERSITÉ DES PAYSAGES FAVORISE LA BIODIVERSITÉ ET LA QUALITÉ DE VIE.

Les paysages forment le cadre essentiel à la vie de l'être humain, de la faune et de la flore. De nos jours, les qualités paysagères tendent à diminuer.

Les transformations des paysages suisses ne cessent de s'accélérer : les différentes utilisations de l'espace sont moins respectueuses des besoins des humains et de la nature (p. ex. monocultures), les surfaces urbanisées progressent constamment, le morcellement et le mitage du paysage s'étendent. Les terres cultivées, les surfaces libres et les espaces de détente, mais également les éléments et structures typiques du paysage régional disparaissent (Rey et al. 2017).

La pression est particulièrement forte en milieu rural, là où les zones urbanisées se développent au détriment des surfaces agricoles. La perte de diversité écologique, régionale et par conséquent paysagère, nuit à la biodiversité, à l'attractivité du territoire pour l'économie et à la qualité de vie. Sans les paysages semi-naturels – p. ex. les zones alluviales, les marais ou les prairies sèches – une vie multiforme ne peut exister.

Pour illustrer cette idée, les expert-e-s parlent de « services écosystémiques » ou de « contributions de la nature aux populations [nature's contributions to people] ». Dans une perspective anthropocentrée, ces « services » ou « contributions » décrivent les bénéfices que les humains peuvent tirer des paysages.

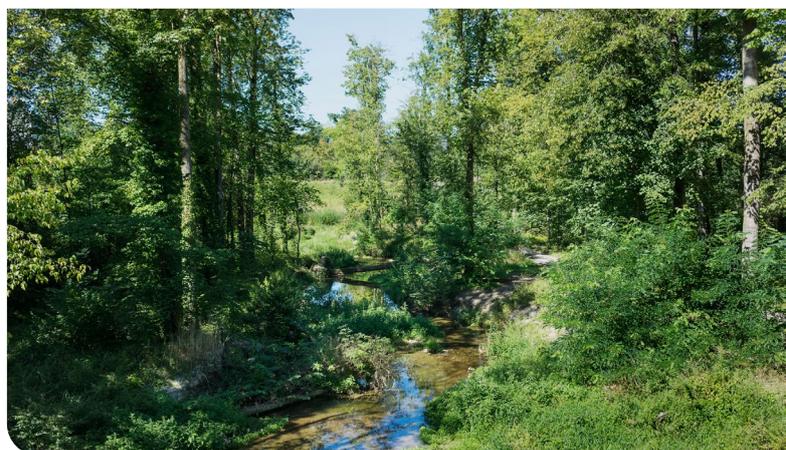
Dans ce contexte, on distingue les services de régulation (purification de l'eau ou régulation du climat), les services matériels (produits issus de l'agronomie ou de la sylviculture) et les services immatériels (délassément ou santé).



Les paysages ruraux traditionnels sont des endroits propices à la détente.



Les monocultures appauvrissent la diversité des paysages.



Les paysages alluviaux contribuent de manière importante à la qualité de l'eau et accueillent de nombreuses espèces.



Vue depuis le Rigi (SZ/LU) sur le Pilate (NW/OW). La randonnée nous fait découvrir la variété topographique des paysages.

LES PAYSAGES INFLUENCENT NOTRE BIEN-ÊTRE.

Les prestations paysagères sont définies comme les « fonctions d'un paysage qui apportent un bénéfice direct – économique, social et de santé – aux individus et à la société » (Keller et Backhaus 2017 : 19).

Dans ce contexte, on évoque les sujets suivants : plaisir esthétique, identification et attachement, détente et santé ainsi que l'attractivité pour les acteurs de l'économie. Or, ces aspects cognitifs, esthétiques et émotionnels liés aux paysages sont souvent peu pris en compte lors de la planification ou de l'aménagement du paysage : « Dans la mesure où les structures urbaines, les styles de construction et les formes rationnelles d'exploitation agricole se ressemblent de plus en plus dans toute la Suisse, le paysage s'uniformise et perd de son caractère ». (Conseil fédéral suisse 2016: 82).

Or, pour notre bien-être, il est important d'avoir des paysages diversifiés et distincts les uns des autres. « Les paysages attractifs qui incitent les gens à sortir et à pratiquer une activité physique favorisent la santé » (OFEV 2020b : 17).



Le haut-marais à Eriz (BE) est un paysage marécageux à la beauté exceptionnelle et d'importance nationale. Grâce à des randonnées guidées à travers le marais, on peut découvrir ce site naturel, tous les sens en éveil.



Sortons au grand air ! Il y a de nombreuses façons de vivre les paysages et d'en profiter ; ils permettent de se ressourcer.



En Suisse, les bords des lacs comme ici aux Bains des Pâquis (GE) doivent être, si possible, accessibles au public.

LES PAYSAGES – UN BIEN COMMUN.

Qui a accès aux plus beaux paysages ? Où les animaux et les plantes trouvent-ils un habitat adapté ? Dans une société démocratique, l'utilisation de l'espace et, par conséquent, la configuration des paysages sont constamment soumises à négociation.

C'est pourquoi la mise en œuvre d'un développement durable du paysage constitue une mission pour l'ensemble de la société

(Rey et al. 2017).

De nombreuses problématiques sociétales ont une incidence sur l'espace. En Suisse, il existe des dispositions légales visant à rendre possible l'usage de l'espace (semi-)public. Ainsi, les bords des lacs et cours d'eau doivent si possible rester accessibles au public (Loi sur l'aménagement du territoire, art. 3) et la forêt et les pâturages sont libres d'accès (Code Civil, art. 699). Cependant, au niveau local, on observe fréquemment que la participation des futurs utilisateurs / de la population locale pourrait être encouragée davantage. Les conflits autour de l'utilisation du paysage se résolvent le plus souvent par un échange direct : « La résolution du conflit dépend principalement de l'acceptation réciproque et de l'esprit de compromis des acteurs, ainsi que de leur conception des processus de négociation. Dans cette optique, des facteurs non quantifiables inhérents au processus, telle la culture du dialogue, sont bien plus importants que des données brutes comme des bases légales ou des ressources financières » (WSL 2016 : 13).

Il faut donc aussi bien des bases légales que la volonté de s'impliquer. Indépendamment des intérêts particuliers, il est juste de dire que les paysages appartiennent à tous les êtres vivants ; ils constituent un bien commun.



Des étudiant-e-s de l'EPFL (VD) se détendent et discutent sur le terrain du campus, d'accès public.



« Beau » ou « pas beau » - là aussi, les goûts diffèrent.



La coopérative d'habitation Oberfeld, à Ostermundigen (BE), mise sur une végétation indigène et un aménagement naturel des espaces extérieurs.



En votant, nous exerçons une influence directe sur les habitats et les paysages.

NOUS POUVONS FAÇONNER ACTIVEMENT NOTRE CADRE DE VIE, CHACUN-E À SON NIVEAU.

La majorité des personnes aime être proche de la nature. Nous sommes particulièrement attirés par des espaces verdoyants, alternant arbres, arbustes isolés et prairies fleuries qui constituent, parallèlement, des habitats appréciés par les animaux et les plantes. Fait remarquable : en ville, un jardin respectueux de l'environnement peut accueillir, en quelques années, jusqu'à 1 000 espèces animales différentes. En d'autres termes, les espaces verts diversifiés favorisent non seulement le bien-être des personnes mais également la biodiversité (WSL 2012). Lors de l'aménagement et de l'entretien des jardins et des espaces verts, des mesures toutes simples nous permettent d'améliorer le milieu favorable à la flore et la faune. Remplacer des pelouses par des prairies maigres, par exemple, stimule la biodiversité et serait facilement réalisable aux abords des lotissements et autour des écoles. C'est d'autant plus important que la densification des constructions augmente dans les zones urbanisées. Au travers de la participation politique, chacun-e peut s'impliquer dans le futur des paysages. En Suisse, selon la loi sur l'aménagement du territoire, l'information et la participation sont obligatoires pour tout projet d'aménagement. Cela veut dire que les habitant-e-s peuvent participer aux décisions. Par ailleurs, les citoyen-ne-s suisses peuvent voter à tous les échelons de l'Etat quand il s'agit de questions d'aménagement du territoire et, par là, influencer le développement des espaces et paysages. Cette possibilité de participer activement à l'aménagement du territoire doit être plus présente dans l'esprit des citoyen-ne-s et c'est à l'école que les élèves commencent à acquérir les compétences nécessaires.

« Nous, la population, pouvons co-décider via les votations et également influencer le développement des paysages par nos habitudes de consommation. »

(Etudiant de la Haute école pédagogique de Zurich, 30 ans).



La presqu'île de Horw (LU), située en zone à bâtir, a été déclassée et présente aujourd'hui un paysage naturel attractif.



Les prairies maigres offrent une grande biodiversité et trouvent aussi leur place en zone urbaine.



Les leçons scolaires en extérieur, dans différents types de paysages, développent, entre autres, des compétences disciplinaires et sociales.



Quelle agriculture est-elle compatible avec des paysages de qualité ?

NOTRE MODE DE VIE INFLUENCE LES PAYSAGES. PARTOUT DANS LE MONDE.

Nos habitudes de consommation se répercutent directement sur les paysages. Puisque la Suisse importe de nombreux produits, ces conséquences se font sentir non seulement localement, mais aussi mondialement.

Ce sont notamment notre alimentation (surtout les produits d'origine animale, le vin ou le café), l'habitat (surtout l'occupation de surfaces, le chauffage et l'électricité) et la mobilité qui constituent une charge environnementale, entre autres par leurs émissions de CO₂.

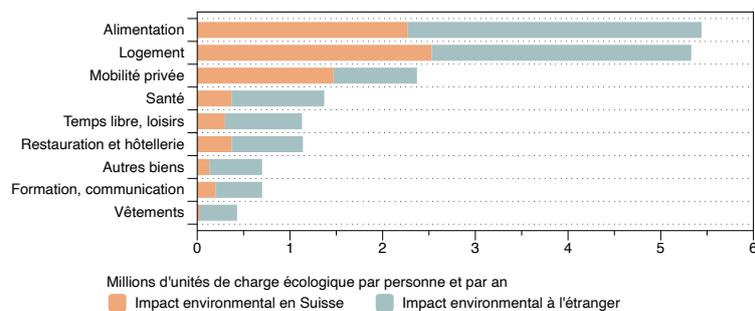
Pour réduire l'impact environnemental à un niveau acceptable dans notre pays, il faudrait le réduire d'au moins deux tiers par personne et par année (Conseil fédéral suisse 2018). En d'autres termes, si notre mode de vie actuel était extrapolé à toute l'humanité, il faudrait trois terres afin de couvrir les besoins de tous (OFS 2019). Environ un tiers des produits agricoles finit comme déchet alimentaire (« *food waste* »), ce qui correspond à 300 kg par personne et par année (Conseil fédéral suisse 2018).

A titre d'exemple, si nous mangeons des fraises en mars, cela impacte le paysage de la région d'Almería, au sud de l'Espagne. Toutes les cultures maraîchères et fruitières y sont produites sous serre, ne laissant plus aucune place aux animaux et aux plantes sauvages. Les produits à base d'huile de palme (surtout les aliments et cosmétiques) posent également problème dans la mesure où l'huile transformée est issue de plantations qui détruisent des forêts riches en biodiversité et des paysages agricoles très variés.

En adoptant un mode de vie durable, nous renforçons les qualités inhérentes aux paysages.



Notre façon de consommer a des répercussions sur des paysages partout dans le monde : serres en Andalousie (Espagne).



Impact environnemental de différents domaines de consommation en Suisse.



Des constructions compactes et des espaces verts variés favorisent la détente et la biodiversité : immeubles avec espaces verts et aire de jeu, à Wald (ZH).

DANS QUEL TYPE DE PAYSAGE VIVEZ-VOUS ?

La Suisse et l'Europe sont riches - aussi en termes de paysages. La Convention européenne du paysage, à laquelle la Suisse a adhéré en 2013, vise à protéger des paysages caractéristiques, aujourd'hui et à l'avenir. La diversité de ses paysages est un critère de qualité propre à la Suisse.

« En Suisse, l'interaction entre des particularités régionales naturelles et culturelles a donné lieu, au fil des siècles, à des paysages variés uniques et de grande beauté, où s'épanouit une riche biodiversité »

(OFEV 2020a : 12).

Quand les expert-e-s décrivent un paysage, ils y voient bien plus que simplement des maisons, des champs et des forêts. Souvent, ils savent « lire » son histoire et identifier ses caractéristiques particulières, alors que le profane va être interpellé seulement par ce qu'il connaît déjà. Pour bien percevoir un paysage, il nous faut de l'entraînement et beaucoup de connaissances.

Quels sont les éléments du paysage de votre commune que vous aimez et lesquels considérez-vous comme importants ? Quels types de paysage existe-t-il dans votre commune ? Est-ce que vous pourriez décrire la qualité du paysage dans lequel vous vivez ? Ce n'est pas si facile de trouver des mots pour désigner les différents types de paysage et préciser ses caractéristiques. Sur le site www.penser-le-paysage.ch, vous trouverez de plus amples informations sur les typologies des paysages.

Souvent, on n'évoque pas directement l'importance des paysages pour notre société. Cependant, la valeur que nous leur accordons mérite une réflexion et une prise de conscience accrue. « Il faudra également indiquer aux élèves que l'espace est précieux et que c'est une ressource limitée. Cela leur permettra de l'apprécier à sa juste valeur » (Etudiante à la Haute école pédagogique de Zurich, 24 ans).



Un grand atout de la Suisse : les paysages de montagne authentiques sont rapidement joignables, même depuis les zones urbaines.



En plein centre-ville : berges verdoyantes de la Sihl, à Zurich.



Vertes prairies alpines, forêts et vue sur des étendues d'eau : un ensemble paysager qui plaît à beaucoup de personnes.

LES PAYSAGES NOUS TOUCHENT.

« Les paysages sont façonnés par leur histoire et donc intimement liés à la vie des gens qui y habitent »

(OFEV 2020b : 11).

Pour 70% de la population, des espaces verts accessibles sont décisifs à l'heure de choisir leur résidence. Les paysages nous touchent : les jardins à l'aspect naturel, les parcs et les beaux paysages ont plusieurs effets positifs sur notre santé physique et psychique. La plupart des gens sont émotionnellement attachés à un paysage beau et familier ; ils s'y sentent chez eux (Rey et al. 2017).

Quels sont les paysages que vous appréciez ? Et vos élèves ? Notre perception du paysage est aussi forgée par la culture et l'expérience, donc transmise socialement. Notre perception de ce qui est « beau » est influencée par des paysages « de carte postale » ou des lieux touristiques à la mode, mais aussi par nos besoins et attentes personnelles. Ce qui frappe, c'est qu'un paysage ouvert, comportant des prairies, des bosquets et des arbres isolés est unanimement désigné comme « beau » par des personnes de toutes origines.

Pour les entreprises, enfin, des paysages variés constituent un facteur important au moment de s'implanter – notamment dans le domaine du tourisme, mais aussi pour offrir un cadre de vie attrayant à leurs employé-e-s.

Quelles sont vos attentes par rapport au paysage ? Et quelles sont les attentes de vos élèves ?



Les jardins naturels ne sont pas seulement utiles mais également beaux : fleurs sauvages dans un potager.



Les paysages de montagne – refuge pour les uns, moteur du tourisme pour les autres.



Grâce à des mesures de protection spécifiques, la réserve forestière naturelle du Langholz (AG) s'est transformée en un précieux habitat pour le crapaud commun et les libellules.

À PAYSAGE D'EXCEPTION, PROTECTION EXCEPTIONNELLE.

La plupart des habitant-e-s apprécient les paysages de leur commune de résidence. Ceux qui vivent dans des communes avec un taux important de zones naturelles protégées ont conscience de vivre dans un paysage bien particulier et qui s'est formé tout au long de l'histoire (Rey et al. 2017 : 56-60). En raison de son morcellement territorial, la Suisse possède un grand nombre de paysages remarquables. La diversité de ces paysages offre une multitude d'habitats et s'avère par conséquent précieuse pour la biodiversité.

Ces paysages remarquables nécessitent d'être particulièrement protégés du mitage, de la construction d'infrastructures destinées à la production énergétique, au tourisme, aux loisirs et à la mobilité, ainsi que d'une exploitation agricole polluante. A cet égard, la population a un rôle décisif à jouer. En fin de compte, c'est le peuple souverain qui décide où et comment mettre en œuvre les plans de protection des paysages. Par ailleurs, les différentes politiques publiques ont une incidence directe sur la qualité du paysage : la politique de gestion de l'eau peut promouvoir la revitalisation des cours d'eau, la politique agricole peut promouvoir le patrimoine rural culturel.

Même des éléments nouveaux peuvent contribuer à une haute qualité du paysage dans la mesure où ils renforcent son attrait, apportent une plus-value esthétique et respectent les autres prestations paysagères.



La ferme de l'abbaye Salaplauna à Disentis (GR) est un exemple réussi de bâtiments agricoles esthétiques et bien intégrés dans leur environnement.



Les lacs de « Katzensee » près de Zurich sont en même temps une réserve naturelle notable et un paysage d'importance nationale (site IFP). De plus, ils constituent une zone de loisirs très fréquentée.



Un paysage plus varié et un climat plus agréable grâce à l'alternance de végétation et de maisons.

LA DIVERSITÉ DES PAYSAGES, C'EST L'AVENIR.

« La beauté et la diversité des paysages suisses, avec leurs particularités régionales, naturelles et culturelles, offrent aux générations actuelles et futures une qualité de vie et de l'habitat élevée »

(OFEV 2020a : 18).

La vision du Conseil fédéral exprimée dans le document « Conception «Paysage suisse» » est ambitieuse : malgré la densification urbaine, il s'agit de préserver l'identité des quartiers et des villages, de respecter le patrimoine bâti et d'améliorer le cadre de vie en offrant davantage d'espace à la convivialité, à l'activité physique et à la biodiversité. En outre, les constructions sur les terrains non bâtis (mitage) devront être limitées. Dans le contexte du changement climatique, les villes doivent apprendre à gérer des canicules récurrentes, et les villages de montagne, à faire face aux risques naturels. Les paysages sont en perpétuelle mutation et leur avenir est l'affaire de tous (Rey et al. 2017).

Les paysages constituent un bien précieux pour les générations présentes et futures : ils sont la base de toute vie. La responsabilité d'en prendre soin incombe à la politique, à l'économie et à la société – c'est-à-dire à nous tous. Des propriétés de nos paysages dépend la biodiversité. Ou, avec les mots d'un élève :

« Pour moi, le paysage, c'est quand il y a de la belle nature, rien que la nature, quoi »

(Levin, 13 ans).

Par conséquent, nous sommes tous appelés à sensibiliser nos élèves à la diversité, à la singularité et à la beauté des paysages. Dans le cadre scolaire, nous pouvons réaliser des projets concrets dans nos établissements (aménagement de la cour, du jardin potager, etc.) ou dans la commune (p. ex. excursions ou interventions dans une réserve naturelle).



Les bâtiments administratifs offrent de grandes surfaces pour l'énergie solaire, associée ici à Porrentruy (JU), à une toiture végétalisée.



Façonner un paysage, à l'échelle individuelle : un élève fier des fleurs qui poussent sur « sa » butte.



La densification urbaine est à même de créer des habitats agréables pour les habitant-e-s et la biodiversité : le quartier de Kalkbreite, à Zurich.

PAYSAGES DU FUTUR : COMMENT LES CONCEVOIR ET LES METTRE EN ŒUVRE ?

Au XXI^e siècle, la grande majorité de la population suisse vit et travaille dans les villes et agglomérations. Cette situation influence nos activités et aussi les mutations des paysages du futur. Comment allons-nous vivre à l'avenir, comment nous déplacer et produire des aliments et quelles en seront les conséquences pour les paysages ? Comment nos activités pourront-elles donner lieu à des paysages de qualité, où il fera bon vivre ? Laisserons-nous assez d'espace aux animaux et aux plantes ? Tiendra-t-on compte, lors des procédures de planification, des cours d'eau naturels, des rochers, des haies et des arbres isolés ainsi que des bâtiments historiques qui viennent enrichir les paysages ? Saurons-nous utiliser durablement les ressources ? Comment vos élèves envisagent-ils la vie en Suisse dans le futur ?

En partant des paysages du futur, les élèves réfléchissent aux actions à mener dès aujourd'hui afin que certaines visions puissent devenir réalité. Ces paysages futuristes, à qui seront-ils adaptés et à qui ou quoi ne le seront-ils peut-être pas ? Comment les façonnerons-nous ?

Pour nous aider à y voir plus clair, il est possible de consulter les objectifs de qualité paysagère définis par le Conseil fédéral dans sa « Conception «Paysage suisse» » (OFEV 2020a). Ces objectifs aident tous les acteurs concernés par la thématique du paysage, aux niveaux fédéral, cantonal et communal, à atteindre un niveau de qualité paysagère élevé.



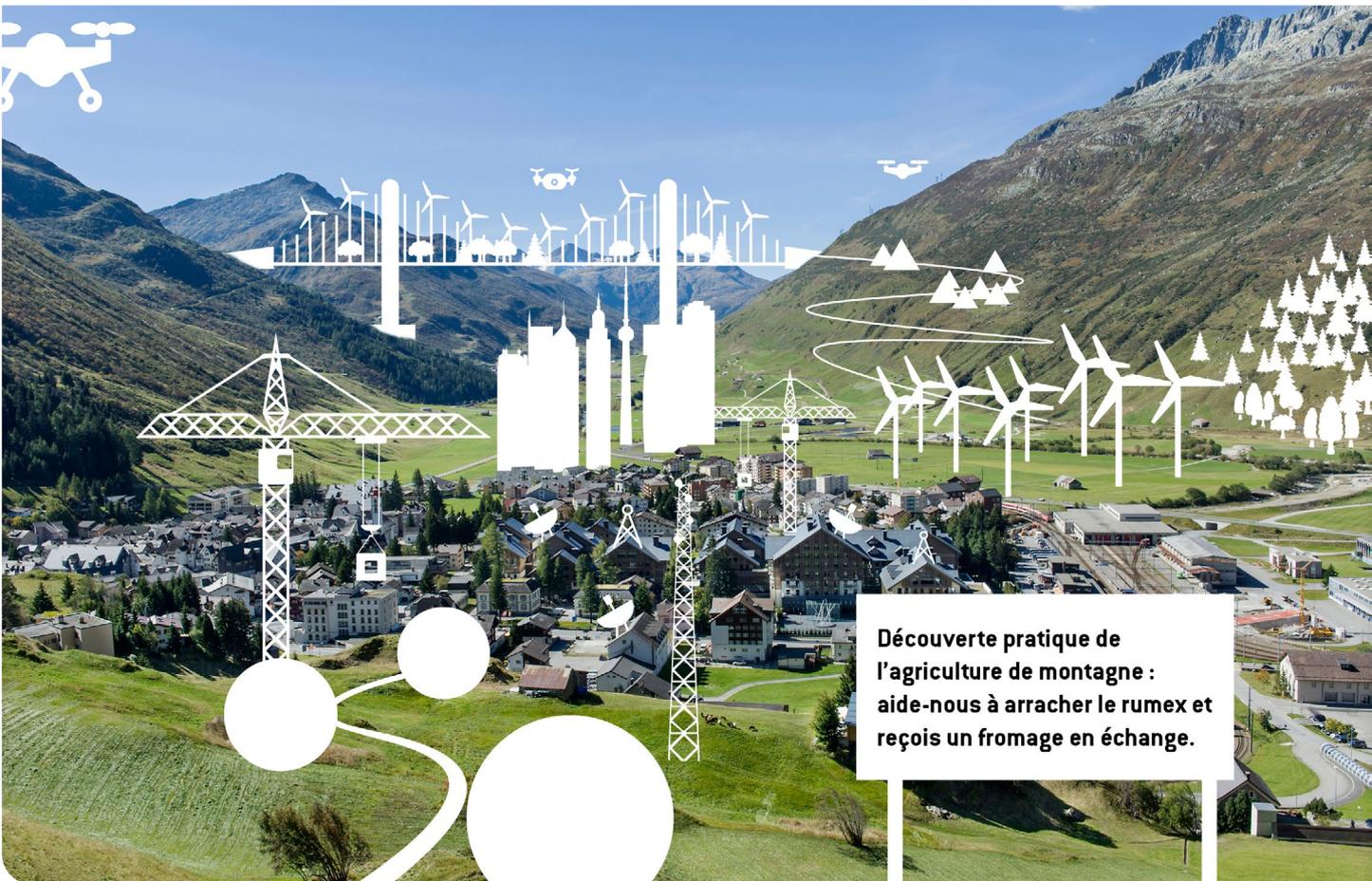
Les « paysages du futur » sont un sujet de cours fascinant.



Comment les habitats de la faune locale sont-ils susceptibles de changer ?



Le centre du village d'Andermatt (UR) en 2014. Depuis, les choses ont bien changé.



Selon vous, quel sera le visage d'Andermatt en 2050 ?

INFORMATIONS SUR LES SUPPORTS DIDACTIQUES

Les indications ci-dessous renvoient aux moyens d'enseignement romands (MER) officiels. Pour toute information complémentaire, veuillez consulter www.penser-le-paysage.ch

RESSOURCES DIDACTIQUES POUR LES CYCLES 1 ET 2

> Pour les degrés 1 et 2 :

Travail autour de l'espace familial de l'élève (classe, école, maison, ...) ainsi que de l'espace vécu (place de jeux, jardin, ...)
Voir le guide pour l'enseignement « Géographie, Histoire, Sciences de la nature » (1-2), CIIP (2012)

> Pour les degrés 3 et 4 :

Travail autour de l'espace familial de l'élève (classe, école, maison, ...) ainsi que des espaces fréquentés occasionnellement dans le quartier ou le village en lien avec la vie de la classe (patinoire, piscine, espace vert, ...)
Voir le guide pour l'enseignement « Géographie, Histoire, Sciences de la nature » (3-4), CIIP (2014)

> Pour les degrés 5 et 6 :

Travail autour de l'espace vécu, fréquenté (observation directe) ou documenté (observation indirecte, région proche) avec mise en évidence des liens avec des espaces plus lointains.
Voir la collection « Habiter, 5e » (livre de l'élève, fiches, guide didactique, Mémento, ressources numériques), CIIP (2013)
Voir la collection « Mon canton un espace... pour se déplacer, s'approvisionner et se divertir, 6e » (livre de l'élève, fiches, guide didactique, Mémento, ressources numériques), CIIP (2014)

> Pour les degrés 7 et 8 :

Travail autour de l'espace vécu, fréquenté (observation directe) ou documenté (observation indirecte, régions suisses ou voisines) en insistant sur les relations entre l'échelon régional et l'échelon national.
Voir la collection « Géographie 7-8. Une Suisse au pluriel » (livre de l'élève, fiches, guide didactique, ODR, ressources numériques), CIIP (2016)

RESSOURCES DIDACTIQUES POUR LE CYCLE 3

> Pour la 9^e année :

Voir la collection « Géographie 9^e » (livre de l'élève, fiches, guide didactique, ODR, ressources numériques), CIIP (2018)

> Pour la 10^e année :

Voir la collection « Géographie 10^e » (livre de l'élève, fiches, guide didactique, ODR, ressources numériques), CIIP (2019)

> Pour la 11^e année :

Voir la collection « Géographie 11^e » (livre de l'élève, fiches, guide didactique, ODR, ressources numériques), CIIP (à paraître)

Autres références utiles :

Au cœur des paysages suisses : <https://www.coeur-paysages.ch>

Paradis, S. et Sgard, A. (2019). Sur les bancs du paysage. Enjeux didactiques, démarches et outils. MétisPresses. Une version sous forme de livre numérique est également disponible : <https://www.metispresses.ch/en/sur-les-bancs-du-paysage>

TABLE DES ILLUSTRATIONS

PAGE DE COUVERTURE

Photo de couverture : Franca Pedrazzetti

PAGE 2

Photo en-tête : Christian Schwager

PAGE 3

Photo 1 : Michael Ludwiczak, Shutterstock

Photo 2 : Fondation Nature et Economie

Photo 3 : Urs Steiger

Photo 4 : Norman Backhaus

PAGE 4

Photo en-tête : Markus Forte, Ex-Press, OFEV

Photo 1 : Christine Bärlocher, Ex-Press, OFEV

Photo 2 : Purino, Shutterstock

Photo 3 : Emmanuel Ammon, Aura, OFEV

Photo 4 : Urs Steiger

Photo 5 : Norman Backhaus

Photo 6 : Norman Backhaus

PAGE 5

Photo en-tête : Norman Backhaus

Schéma : Graphique élaboré par nos soins, source :
Backhaus et al. 2007

PAGE 6

Photo en-tête : Herbert Böhler et Markus Forte, Ex-Press, OFEV

Photo 1 : Karin Huser

Photo 2 : Norman Backhaus

Photo 3 : Herbert Böhler et Markus Forte, Ex-Press, OFEV

PAGE 7

Photo en-tête : Markus Bolliger, OFEV

Photo 1 : Walter Fiechter, Zäziwil

Photo 2 : Norman Backhaus

Illustration : Nadja Baltensweiler (UZH)

PAGE 8

Photo en-tête : © GenèveTourisme ;

© www.geneve.com, Julien Dejeu

Photo 1 : Urs Steiger

Photo 2 : Norman Backhaus

Photo 3 : Christine Bärlocher, Ex-Press, OFEV

PAGE 9

Photo en-tête : Anna Nahabed, Shutterstock

Photo 1 : Urs Steiger

Photo 2 : Francesco Ungaro, unsplash

Photo 3 : Franca Pedrazzetti

PAGE 10

Photo en-tête : Urs Steiger

Photo : AliceD, Shutterstock

Schéma : Graphique élaboré par nos soins, source :
Conseil fédéral suisse 2018 : 31

PAGE 11

Photo en-tête : Herbert Böhler et Markus Forte, Ex-Press, OFEV

Photo 1 : Norman Backhaus

Photo 2 : Karin Huser

PAGE 12

Photo en-tête : Norman Backhaus

Photo 1 : Christine Bärlocher, Ex-Press, OFEV

Photo 2 : © Valais/Wallis Promotion, Thomas Andenmatten

PAGE 13

Photo en-tête : Emmanuel Ammon, Aura, OFEV

Photo 1 : © Disentis Sedrun Tourismus SA

Photo 2 : Karin Huser

PAGE 14

Photo en-tête : Flurin Bertschinger, Ex-Press, OFEV

Photo 1 : Flurin Bertschinger, Ex-Press, OFEV

Photo 2 : Karin Huser

PAGE 15

Photo en-tête : Markus Forte, Ex-Press, OFEV

Photo 1 : Christine Bärlocher, Ex-Press, OFEV

Photo 2 : Christine Bärlocher, Ex-Press, OFEV

PAGE 16

Photo : Markus Forte, Ex-Press, OFEV

Illustration : KEEN Public Relations, Berne

QUATRIEME DE COUVERTURE

Photo en-tête : Markus Forte, Ex-Press, OFEV

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Backhaus, Norman ; Reichler, Claude et Stremlow, Matthias (2007) : Paysages des Alpes – De la représentation à l'action. Synthèse thématique relative au thème de recherche I « Processus de perception » du PNR 48. vdf Hochschulverlag, Zurich.

Conseil fédéral suisse (2016) : Environnement Suisse 2015 : Rapport du Conseil fédéral. État de l'environnement. Office fédéral de l'environnement, Berne.

Conseil fédéral suisse (2018) : Environnement Suisse 2018 : Rapport du Conseil fédéral. État de l'environnement. Office fédéral de l'environnement, Berne.

Convention européenne du paysage (2000) : accessible sous : <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20111702/index.html>.

Keller, Roger und Backhaus, Norman (2017): Landschaft zwischen Wertschätzung und Wertschöpfung – wie sich zentrale Landschaftsleistungen stärker in Politik und Praxis verankern lassen [Le paysage entre appréciation et valorisation]. Bericht im Auftrag des Bundesamts für Umwelt BAFU. Universität Zürich, Zurich. [Uniquement en allemand]

OFEV 2020a : Conception « Paysage suisse ». Paysage et nature dans les domaines politiques de la Confédération. Office fédéral de l'environnement, Berne.

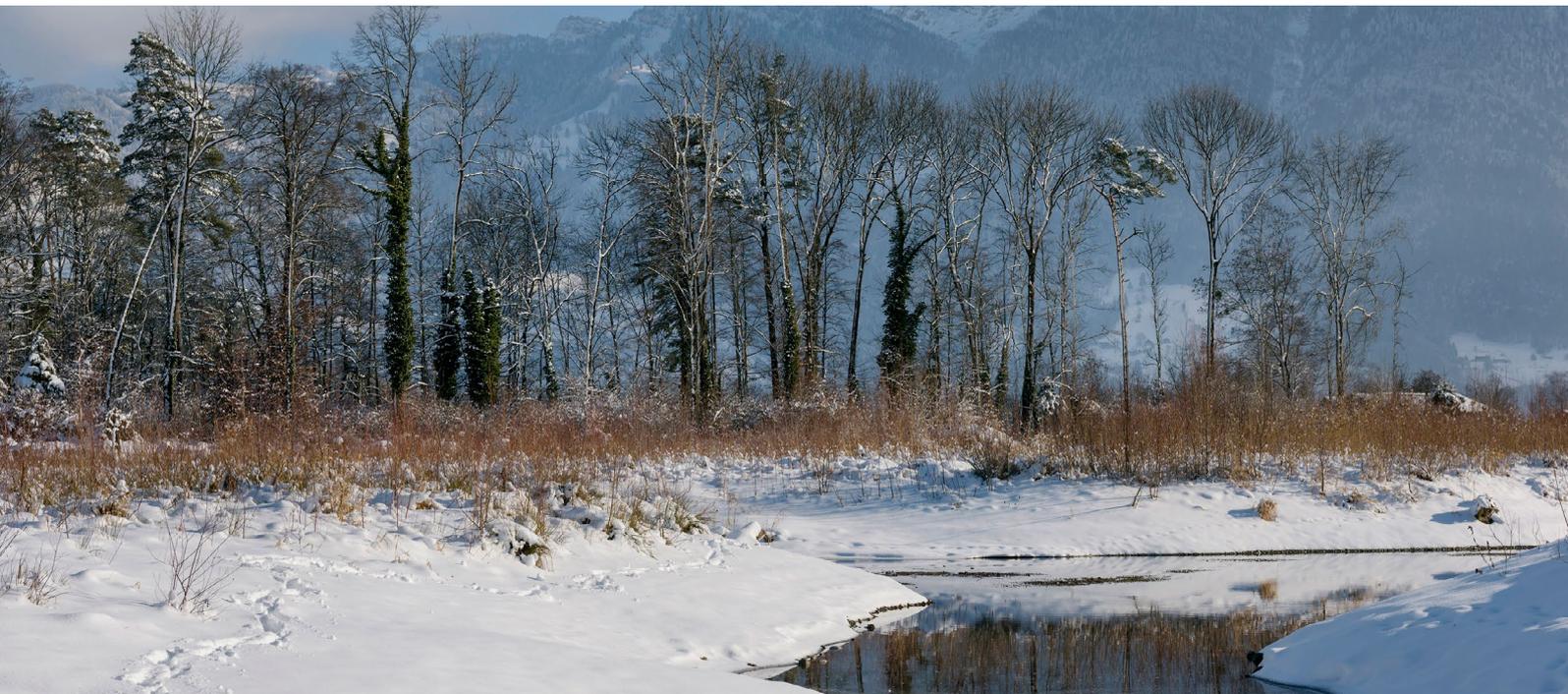
OFEV 2020b : «L'environnement» 3/2020: Une belle diversité – Le paysage, atout essentiel de la qualité de vie. Office fédéral de l'environnement, Berne.

OFS, Office fédéral de la statistique (2019) : L'empreinte écologique de la Suisse. Accessible sous : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/developpement-durable/autres-indicateurs-developpement-durable/empreinte-ecologique.html>.

Rey, Lucienne ; Hunziker, Marcel ; Stremlow, Matthias ; Arn, Daniel ; Rudaz, Gilles ; Kienast, Felix (2017) : Mutation du paysage. Résultats du programme de monitoring Observation du paysage suisse (OPS). Office fédéral de l'environnement, Berne.

WSL, Institut fédéral de recherches (2012) : La biodiversité en ville – pour l'être humain et la nature. Notice pour le praticien 48. Accessible sous : <https://www.wsl.ch/de/publikationen/la-biodiversite-en-ville-pour-letre-humain-et-la-nature.html>.

WSL, Institut fédéral de recherches (2016) : Développement urbain et paysager dans les zones proches des agglomérations. Exigences spatiales de l'être humain et de la nature. Notice pour le praticien 56, accessible sous : <https://www.wsl.ch/de/publikationen/developpement-urbain-et-paysager-dans-les-zones-proches-des-agglomerations-exigences-spatiales-de-letre-humain-et-de-la-nature.html>.



IMPRESSUM

Cette brochure « Penser le paysage » a été élaborée par un groupe de projet composé d'expert-e-s de l'Université de Zurich et des Hautes écoles pédagogiques de Zurich et du canton de Vaud :

Roger Keller (Chef de projet), Karin Huser, Petra Breitenmoser, Norman Backhaus, Alain Pache.

Le projet a été financé par les institutions suivantes :

- > Université de Zurich
- > Haute école pédagogique de Zurich
- > Office fédéral de l'environnement OFEV
- > Fondation Sophie et Karl Binding
- > Fondation Ernst Göhner
- > Fondation Bristol

Le groupe de projet remercie sincèrement tous les collègues, ainsi que les étudiant-e-s de la HEP Zurich pour leurs commentaires nombreux et utiles.

Mise en page : KEEN Public Relations, Berne.

Traduction : Imme Bergmaier-André, relecture Emmanuel Reynard, Mélanie Clivaz, Alain Pache.

Cette brochure est téléchargeable gratuitement en allemand et en français sur le site web www.penser-le-paysage.ch.



**Universität
Zürich** UZH

**PH
ZH** PÄDAGOGISCHE
HOCHSCHULE
ZÜRICH



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bundesamt für Umwelt BAFU



Sophie und Karl
BINDING STIFTUNG

**ERNST GÖHNER
STIFTUNG**



BRISTOL-STIFTUNG
Ruth und Herbert Uhl-Forschungsstelle
für Natur- und Umweltschutz